Les inscriptions devront parvenir au VELO CLUB DE SAINT DENIS (Monsieur Michel BENARD au 0692 87 92 29), **avant le 05 novembre 2010 au plus tard**. Aucune inscription ne sera acceptée passée cette date
.

Les inscriptions doivent se faire par équipe de préférence… (Minimum de 3 coureurs et de 5 maximums)

Les inscriptions individuelles seront acceptées, et traitées après le 5 novembre afin de composer des équipes dite d'entente, formées sur le tas.

Chaque inscription est personnelle et nominative. Elle ne peut être ni échangée, ni cédée.

Aucun désistement ne sera accepté (sauf cas de force majeure). Le coureur devra émettre par écrit la demande de remboursement au plus tard 3 jours après l'épreuve. Cette demande devra être accompagnée de sa justification.

Les frais d'inscription sont fixés à :

- EUR 130.00 pour les coureurs licenciés FFC et UCI

Les droits d'inscription doivent être réglés au moment de la dite inscription et/ou au plus tard lors de la remise des documents administratifs à la présentation officielle du RUN TOUR VTT AFFLELOU 2010 à la salle polyvalente de la mairie de Saint Denis.

ATTENTION : Le « pack administratif » ne sera pas délivré si les droits d'engagement (coureurs + directeurs sportifs) ne sont pas acquittés.